



BRILL

---

Review: [untitled]

Author(s): P. Pelliot

Source: *T'oung Pao*, Second Series, Vol. 24, No. 2/3 (1925 - 1926), pp. 256-268

Published by: [BRILL](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4526798>

Accessed: 19/02/2011 17:17

---

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=bap>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).



BRILL is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *T'oung Pao*.

<http://www.jstor.org>

## BIBLIOGRAPHIE.

---

Commandant LEFEBVRE DES NOËTTES. *La force motrice animale à travers les âges*, avec 217 fig. constituant 80 pl. hors texte. Paris, Berger-Levrault, 1924, in-8, pp. VIII—132.

Ce petit livre est le résultat d'une enquête longue et minutieuse. Depuis plus de vingt ans, le commandant LEFEBVRE DES NOËTTES s'est attaché, avec sa compétence de cavalier, à interroger les textes et les monuments en vue de retracer l'histoire des animaux de selle et de trait, et particulièrement du cheval. Les résultats auxquels il a abouti sont très neufs. Toute l'antiquité, conclut-il, n'a su faire de la traction animale, au moyen du cheval ou du bœuf, qu'un emploi restreint et médiocre, faute d'avoir connu les moyens de harnachement modernes: le collier d'épaules ou la bricole, la ferrure à clous, le dispositif en file. Le collier d'épaules apparaît en occident au X<sup>e</sup> siècle, et fut peut-être inventé en France; la bricole est attestée en Chine dès les Han, mais on ne la trouve en Europe qu'au XII<sup>e</sup> siècle. M. L. des N. conclut que l'esclavage antique est dû surtout à l'insuffisance des moyens de transport animaux.

Cette dernière thèse prêterait à discussion, et l'explication de M. L. des N. pourrait ne pas avoir une portée aussi générale et absolue. Même dans le domaine de la traction animale proprement dite, certaines retouches s'imposeront sans doute; M. G. Fougères a rappelé à l'auteur (*J. des Savants*, sept.-oct. 1924, 229—232)

que des textes formels attestent l'emploi en 332 av. J.-C., pour des constructions d'Eleusis, d'attelages de 20 à 30 paires de bœufs qui traînaient des blocs assurément plus lourds que les 500 kilos considérés par M. L. des N. comme la limite maxima des transports par traction animale dans l'antiquité. Mais il reste que, pour la première fois, un technicien a donné une interprétation satisfaisante des modes d'attelage figurés sur les monuments sumériens, assyriens, égyptiens, grecs, romains, hindous, chinois. M. L. des N. a rendu là un grand service aux philologues et aux archéologues.

La partie de l'ouvrage qui nous intéresse ici plus directement est celle qui concerne l'Asie moyenne et orientale. L'Inde<sup>1)</sup> et l'Indochine<sup>2)</sup>, jusqu'à l'arrivée des Européens dans les temps modernes, ont attelé le cheval avec le même collier souple portant sur la gorge qui fut en usage dans le monde méditerranéen avant l'invention du collier rigide d'épaules. Quant au bœuf, on l'y attelait par paires couplées sous le joug de garrot.

En ce qui concerne la Chine (pp. 119—129), son mode d'attelage du cheval diffère à l'époque ancienne de celui qu'ont alors connu

1) M. L. des N. qualifie les portes de Sānchī (Sāncī) d'„œuvre gréco-bouddhique du I<sup>er</sup> siècle" (p. 78); ce n'est pas très exact; les bas-reliefs des portes de Sānchī datent sans doute du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, et ne sont pas vraiment gréco-bouddhiques.

2) Dans le texte et les notices des planches, Angkor-Vat est daté du VIII<sup>e</sup> siècle, et M. L. des N. ajoute en note: „L'absence de l'étrier sur les harnachements des cavaliers est à l'appui de cette opinion, car l'étrier fait son apparition au IX<sup>e</sup> siècle chez les peuples de civilisation hindoue". Ainsi M. L. des N. va encore plus loin ici que dans une communication faite à la Société Asiatique en 1912 (cf. *J. A.*, 1912, I, 217—223) et où, contrairement à l'opinion commune qui datait Angkor-Vat du XII<sup>e</sup> siècle, il proposait de faire reculer la construction de ce monument aux IX<sup>e</sup>—X<sup>e</sup> siècles, à raison de cette même absence d'étriers. Mais rien ne montre jusqu'ici que les Cambodgiens aient employé l'étrier même après le XII<sup>e</sup> siècle; il n'en est pas question dans les *Recherches sur les Cambodgiens* de M. Groslier (1921). D'autre part M. Coedès, en retrouvant dans une inscription de 1108 A.D. le nom d'un des seigneurs qui figurent dans les défilés militaires d'Angkor-Vat, a pu établir de façon presque certaine que le roi Paramavisūloka mentionné par les inscriptions d'Angkor-Vat est Sūryavarman II et que la construction du monument se place entre 1115 et 1180 (cf. *J. A.*, 1919, II, 505; 1920, I, 96—100).

l'Asie occidentale, le monde méditerranéen et l'Inde, puisqu'elle ignore le collier souple portant sur la gorge et est au contraire seule pendant bien des siècles à atteler le cheval à la bricole. Ce n'est que depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence des Européens, que les Chinois, abandonnant la bricole des Han, auraient adopté le collier d'épaules, les traits, le dispositif en file, la ferrure à clous. Je profite de l'occasion pour emprunter à une note antérieure de M. L. des N. (*J. A.*, 1912, I, 222) une autre indication qui concerne, elle, le cheval monté et non attelé: „L'étrier... n'était pas connu des anciens; il apparaît en Chine au VII<sup>e</sup> siècle...; puis il se cantonne exclusivement en Chine pendant deux siècles. Au IX<sup>e</sup> siècle seulement il fait son apparition dans le monde antique: dans l'Occident latin, chez les Grecs de Byzance, dans l'Inde et jusqu'en Insulinde, au Boro Bondour.” Enfin (p. 130) „le Japon, bien qu'il ait une race de chevaux indigène, bien qu'il ait su l'employer de temps immémorial pour la selle, bien qu'il ait été civilisé par la Chine, n'a jamais attelé le cheval, avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.”

Je manque de compétence pour parler du Japon, où certainement l'histoire du cheval a été faite dans des travaux que je ne connais pas<sup>1)</sup>. Pour ce qui est de la Chine, nos connaissances archéologiques sont encore si incomplètes que je ne me rappelle pas d'article européen où les sujets abordés par M. L. des N., sauf en ce qui concerne l'étrier, aient été traités avant lui. Les

---

1) J'ignore dans quelle mesure on peut parler d'une race chevaline vraiment „indigène” au Japon; en tout cas le nom japonais du cheval, *uma*, est emprunté au chinois. Par ailleurs, il est bien certain que les peintures japonaises nous montrent en abondance des chevaux montés et des bœufs attelés; mais on aimerait à avoir confirmation par un japonisant de l'absence totale de chevaux attelés jusqu'à l'époque contemporaine. Le Japon s'oppose par là au reste du vieux monde sédentaire: aussi bien en Mésopotamie et dans le monde méditerranéen qu'en Chine, les populations sédentaires ont attelé le cheval avant de le monter.

noms du fer à cheval, 蹄鐵 *ti-t'ie* et surtout 鐵掌 *t'ie-tchang*, sont modernes; je n'en connais pas d'exemple dans les textes avant l'époque contemporaine; même aujourd'hui, ces termes restent flottants, et on dit le plus souvent simplement 釘馬掌 *ting ma-tchang*, „ferrer un cheval”. Même incertitude pour le collier d'épaules, les traits, le dispositif en file. Nous devons donc garder présentes à l'esprit les conclusions de M. L. des N., et voir peu à peu dans quelle mesure les textes et les monuments — ou leur silence — les confirment.

En ce qui concerne l'étrier, nous sommes un peu plus avancés. Tout d'abord, il n'est pas exact que l'étrier n'apparaisse en Chine qu'au VII<sup>e</sup> siècle. Chavannes a publié et étudié en 1914<sup>1)</sup> une belle stèle aujourd'hui entrée au Musée de Boston et qui, malgré des détails de date inexacts, est à peu près sûrement de 554 A.D.; or les étriers y sont figurés avec une parfaite netteté<sup>2)</sup>. M. Laufer (*Chin. pottery of the Han dynasty* [1909], p. 230) a rappelé en outre une note de M. Hirth selon laquelle les étriers étaient sûrement connus en Chine aux environs de 477 A.D. Je n'ai pas sous la main cette note de M. Hirth, mais il est bien probable qu'elle s'appuyait sur la biographie de 張敬兒 *Tchang King-eul* dans le *Nan che* (45, 5—6), où, sous la date indiquée, il est en effet question de l'étrier (馬鐙 *ma-teng*), et comme d'un objet alors en usage courant.

1) *Six monuments de la sculpture chinoise* (*Ars Asiatica*, II), pp. 20—29.

2) Cf. Chavannes, *ibid.*, p. 25, et pl. XL—XLI: „Chacun [des quatre donateurs] est suivi de son cheval sellé; on voit les grands étriers carrés qui retombent le long d'une pièce d'étoffe destinée sans doute à protéger la jambe antérieure du cheval”. Je ne crois pas que cette dernière remarque de Chavannes soit tout à fait exacte. Il doit s'agir des quartiers de cuir ou d'étoffe épaisse qui étaient de chaque côté de la selle et, conformément à leur nom de 障泥 *tchang-ni*, servaient de „pare-boue”. Sur les *tchang-ni*, attestés dans les textes dès les premiers siècles de notre ère, cf. par exemple le *T'ai p'ing yü lan*, ch. 359, ou le *Ts'eu yüan*, tous deux *s.v.* *tchang-ni*. Si mon explication est exacte, il s'agit donc là d'une protection du cavalier contre la boue, et non d'une protection de la jambe antérieure du cheval contre je ne sais trop quoi (contre l'étrier, pensait peut-être Chavannes?).

Les monuments permettent-ils de remonter beaucoup plus haut? M. Laufer (*loc. laud.*) a dit que „from the bas-reliefs of Shantung it becomes evident beyond doubt that stirrups and saddles were in general use during the Han period (see particularly the large engraving of the horseback-rider in *Kin shih so, shih so* Vol. 3 [p. 26a], where the heavy stirrups with broad base, as used nowadays, are clearly outlined). The Chinese stirrups are of exactly the same type and shape as those of the Siberian iron age (see W. Radloff, *Aus Sibirien*, Vol. II, p. 133, and Plate X, Figs. 1 and 2), and in all probability were derived from the Turks, as were also saddles and horseshoes.”<sup>1)</sup> En 1911, M. Laufer publiait en outre une brochure *Chinese grave-sculptures of the Han period*, où il voyait, sur la planche V, les restes d'un cheval „with stirrup and saddle”.

Il semblerait donc que la question fût tranchée pour l'époque des Han; à mon sens il n'en est rien. Je n'arrive pas à voir d'étrier sur la planche V des *Chinese grave-sculptures of the Han period*. Quant à la planche du *Kin che so*, vol. 3, il est très vrai qu'elle montre un magnifique exemple d'étrier chinois, mais ces gravures sur bois de 1821 sont souvent une interprétation<sup>2)</sup> et Chavannes, tout en faisant remarquer que le *Kin che so* donne des étriers au cavalier, a ajouté: „La pierre est malheureusement altérée de telle sorte qu'il est impossible de vérifier si ce détail est exact”<sup>3)</sup>. Même après les publications faites par M. Laufer en 1909

---

1) Pour ce qui est de la ferrure des chevaux, cette opinion de M. Laufer est en contradiction absolue avec celle de M. L. des N. qui n'admet l'introduction du fer à cheval en Chine qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence des Européens. La question demandera naturellement à être étudiée de près. En général, et même de nos jours, les chevaux des Mongols ne sont pas ferrés.

2) Le *Kin che so* est un recueil épigraphique, et non une „célèbre encyclopédie chinoise” comme le dit M. L. des N. (p. 118). Quant aux sculptures des Han, elles ornent les parois de chambrettes qu'il n'est pas très juste de qualifier de „grottes” (*ibid.*).

3) *Mission archéolog. dans la Chine septentrionale*, Texte, I [1913], p. 137; cf. aussi *ibid.*, pp. 35—36.

et 1911, Chavannes, en signalant la présence d'étriers sur la stèle de 554, était donc justifié à ajouter: „C'est jusqu'ici la plus ancienne représentation iconographique connue de l'étrier en Chine" <sup>1)</sup>.

Il me semble y avoir d'ailleurs quelque probabilité pour que l'étrier n'ait pas été connu en Chine sous les Han. Le temps des Han fut une époque de grande floraison littéraire, et les morceaux descriptifs en prose pure ou en odes du type 賦 *fou* nous ont conservé une bonne nomenclature de tout le mobilier alors en usage; or on n'y trouve pas de mot qui désigne l'étrier. Dans les fiches des Han retrouvées au Turkestan chinois, et où il est sans cesse question des objets nécessaires aux garnisons, l'étrier n'est pas nommé <sup>2)</sup>. Le dictionnaire *Chou wen*, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, ne connaît pas encore 鐙 *teng* au sens d'étrier. Peut-être doit-on attribuer à ce silence des écrivains des Han le fait que, même à la fin du X<sup>e</sup> siècle, quand l'étrier était en pleine vogue, l'encyclopédie *T'ai p'ing yu lan*, suivant sans doute en cela le *Sieou wen tien yu lan* du VI<sup>e</sup> siècle, ne consacre à l'étrier aucune rubrique.

Le mot 鐙 *teng*, „étrier", n'est d'ailleurs lui-même qu'une adaptation d'un vieux caractère à un sens nouveau. Ce mot, prononcé *tēng*, désignait une sorte de vase à pied, à support, et s'est employé aussi au sens de 燈 *tēng*, „lampe" (les deux mots peuvent être étymologiquement identiques, et il se serait agi essentiellement d'une lampe à haut pied). Quand la Chine connut l'étrier,

1) Chavannes ajoutait toutefois en note: „Cependant, le Dr. B. Laufer a bien voulu me communiquer les photographies d'étriers qui se trouvent au Field Museum à Chicago et qui remontent très vraisemblablement à l'époque des Han; l'étrier aurait donc été connu en Chine dès les deux premiers siècles de notre ère, quoiqu'il n'apparaisse point encore sur les monuments figurés". Mais je ne vois pas de raison pour faire remonter ces étriers du Field Museum au temps des Han.

2) Cet argument est d'ailleurs d'assez faible valeur. Le mot 鞍 *ngan*, „selle", ne s'est pas non plus rencontré de façon certaine sur ces fiches, alors qu'il était sûrement d'usage courant.

elle donna à cet objet nouveau le nom de *téng*, et, comme il était en métal, adopta pour l'écrire le mot 鑾 *tēng* qui comportait la clef du métal, mais en le lisant désormais à un autre ton. Il est bien probable que le mot *téng*, „étrier”, n'est, tout comme le mot 凳 *téng*, „tabouret”, qu'une spécialisation sémantique du mot 登 *téng*, „monter”; l'étrier aurait été conçu avant tout comme un „montoir”<sup>1)</sup>.

C'est donc assez vraisemblablement dans la période comprise entre 200 et 400 de notre ère que l'étrier aurait fait son apparition en Chine. Mais est-ce à dire qu'il soit, comme M. L. des N. semble l'admettre, d'invention chinoise? Je n'incline pas à le penser, et j'imagine plutôt, comme M. Laufer, que les Chinois l'ont reçu des nomades d'Asie Centrale. L'exemple des étriers sibériens mentionnés et reproduits par Radlov n'est, à vrai dire, guère probant à lui seul, car ces étriers, de par les objets avec lesquels ils ont été trouvés, pourraient bien être postérieurs aux plus anciennes mentions d'étriers que nous rencontrons dans les textes chinois. Mais c'est des nomades d'Asie Centrale que les Chinois ont appris, assez tardivement, à monter à cheval, et il est a priori assez peu vraisemblable qu'ils aient beaucoup innové dans ce domaine<sup>2)</sup>.

D'une façon générale, il me semble d'ailleurs que M. L. des N. prête trop peu d'attention aux nomades d'Asie Centrale. Sans doute,

1) Cf. allemand Steigbügel; turc *üzüngü*, sans doute apparenté à *üzü*, „sur”, „sommet”; arabe كَاب *rikāb*, de la racine كَب *kab*, „monter”. J'ignore l'étymologie de mongol *dörö'ü* (ainsi prononcé au XIV<sup>e</sup> siècle) et de mandchou *tufon* (*tufun*), et ne sais s'il y a un nom iranien de l'étrier (le persan emploie ordinairement le nom arabe).

2) Dans *Une trouvaille de l'époque gréco-sarmate de Kertch* (*Monuments Piot*, t. 26 [1923], p. 136), M. Rostovtseff, parlant de l'influence sur la Chine des Han, par l'intermédiaire des Huns, „de ces royaumes iraniens de l'époque hellénistique et romaine dont un seul nous est connu: celui des Parthes”, ajoutait: „Tout l'équipement chinois fut modifié sur des modèles iraniens: les Chinois adoptèrent l'arc et les flèches iraniennes, la lance lourde, l'épée et le poignard, la selle, l'étrier et le harnais des chevaux en général”. Je n'ai pas d'objection de principe contre cette opinion, mais j'ignore si notre confrère dispose de données précises sur l'existence de l'étrier, au début de notre ère, dans le monde iranien.

s'il eût traité ici de la domestication du cheval, et non pas spécialement de l'emploi du cheval attelé, il eût bien été amené à faire à l'Asie Centrale une place plus grande, puisque c'est là, selon toute apparence, que le cheval a été domestiqué et monté pour la première fois. Mais, même au point de vue des bêtes attelées, j'estime que M. L. des N. expédie un peu trop sommairement la question des attelages chez les Barbares: „Une légende, accueillie par les historiens, veut que les Barbares se soient servi pour leurs migrations de lourdes et vastes voitures..... Mais la chose était impossible sans la traction par les épaules, la ferrure et le dispositif en file..... Les grands chariots à roues pleines dont parle Mommsen sont donc un produit de son imagination.....” (p. 75). Je ne suis pas convaincu. On sait que, si les Mongols actuels n'utilisaient plus jusqu'à ces dernières années de véhicules à roues, il n'en a pas été ainsi de tout temps. Les historiens classiques ne sont pas seuls à parler des chariots des barbares. Des tribus d'Asie Centrale ont même été désignées à raison de ces chariots, tels les 高車 Kao-tch'ö ou „Hauts-chariots” des Chinois (je ne vois aucune raison pour dire avec Rockhill, *Rubruck*, p. 54, que les caractères de ce nom n'ont ici qu'une valeur phonétique) ou les Qanli des textes turcs et chinois (de *qan*, „chariot”). Il y a au moins deux types de charrettes ou chariots mentionnés au XIII<sup>e</sup> siècle dans l'*Histoire secrète des Mongols*. Or deux voyageurs du XIII<sup>e</sup> siècle qui se sont avérés dignes de foi, Jean du Plan Carpin et Guillaume de Rubrouck, donnent sur ces chariots des détails précis. Certains de ces chariots transportaient des tentes non démontables. Plan Carpin dit que ces chariots étaient tirés, les petits par un bœuf, les grands par „trois ou quatre bœufs ou davantage”, suivant la dimension des tentes. Mais Guillaume de Rubrouck est encore plus précis: „Et ils font de telles habitations si grandes qu'elles ont parfois trente pieds de large. J'ai en effet mesuré moi-même une

fois un intervalle de vingt pieds entre les empreintes des roues d'un chariot, et quand l'habitation était sur le chariot, elle dépassait hors des roues d'au moins cinq pieds de chaque côté. J'ai moi-même compté à un chariot vingt-deux bœufs traînant une habitation, onze en un rang de la largeur du chariot, et onze autres en avant d'eux. Le timon du chariot était grand comme un mât de navire; un homme était debout sur le seuil de l'habitation, conduisant à la voix (? *minans*) les bœufs<sup>1)</sup>). Sans doute cette description n'est pas claire. Les bœufs sont en nombre impair sur chaque rang, ce qui impliquerait qu'ils ne fussent pas couplés sous le joug; mais la même déduction résulte des nombres impairs indiqués par Plan Carpin. On ne voit pas bien non plus le rôle joué par le timon grand comme le mât d'un navire quand il y a deux rangées de onze bœufs placés de front. Le mode de conduite par l'homme debout à l'avant de la tente reste mystérieux. Enfin une portée d'essieu de six à sept mètres semble bien considérable. M. L. des N. aurait donc beau jeu à dénoncer le caractère fantaisiste du dessin où Yule (Yule-Cordier, *Marco Polo*, I, 255) a tenté de faire interpréter graphiquement le texte de Guillaume de Rubrouck. Il n'en reste pas moins là un témoignage important qu'il valait de discuter et qu'on ne peut écarter par simple prétérition.

Nous souhaiterions d'autant plus d'être renseignés sur les anciens attelages des nomades d'Asie Centrale qu'à leur propos aussi se pose la question des emprunts. Comme je l'ai dit plus haut, j'incline à penser que les Chinois n'ont pas inventé l'étrier, mais l'ont reçu des nomades. On sait en outre que, jusque vers l'an 300 avant notre ère, les Chinois attelaient le cheval, mais ne le mon-

---

1) Cf. le texte latin dans d'Avezac, *Rec. de Voy. publié par la Soc. de Géogr.*, IV, 221; trad. angl. et notes dans W. W. Rockhill, *The Journey of Friar William of Rubruck*, pp. 54—55.

taient pas, et qu'il se produisit alors dans la Chine du Nord une véritable révolution dans l'armement et le costume; pour se défendre contre les incursions des nomades, les Chinois créèrent alors une cavalerie et empruntèrent aux nomades le pantalon et la botte. Comme on le voit, les grands changements que M. Rostovtseff datait des Han ont commencé de se produire au moins un siècle plus tôt, et il y aura toute une étude à faire, à peine amorcée, des échanges que les contacts ont alors provoqués entre nomades et Chinois et des influences réciproques dont nous commençons de retrouver les exemples dans les monuments. Or, en ce qui concerne les attelages, M. L. des N. signale une différence essentielle entre la Chine et le reste du monde ancien: toute l'antiquité classique attelle avec le collier souple de gorge; la Chine au contraire attelle à la bricole. Tant que nous ne serons pas mieux renseignés sur les anciens attelages des nomades d'Asie Centrale, il sera impossible de dire si les anciens Chinois ont innové ici ou s'ils ont emprunté.

Un autre problème important soulevé par M. L. des N. est celui des attelages collectifs. M. L. des N. les a étudiés sur les bas-reliefs Han du I<sup>er</sup> et surtout du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il vaut de copier ici le passage (p. 122):

„L'attelage collectif Han était un attelage de front, composé en quelque sorte de plusieurs attelages à un seul cheval, accolés. Il fallait d'après ce système trois brancards pour deux chevaux, quatre brancards pour trois chevaux, et ainsi de suite, si bien que le char était de plus en plus large à mesure que le nombre des chevaux augmentait.

„Or, un char trop large n'est pas maniable, aussi dans la pratique les Han se contentèrent-ils d'atteler effectivement ensemble trois chevaux au maximum, compris entre quatre brancards. Le char pouvait avoir dans ce cas une largeur de 3<sup>m</sup> 70 environ.

„Parfois, l'attelage comprenait jusqu'à quatre chevaux de front,

mais, alors, trois d'entre eux seulement étaient effectivement attelés, le quatrième était hors brancards, ne tirait pas et ne figurait dans l'attelage que pour le remplacement ou la montre (fig. 203).

„Parfois, dans l'attelage à trois et même dans l'attelage à deux, l'un des chevaux est hors brancards. C'est ainsi que la voiture de la figure 201, bien qu'elle soit l'une des plus grandes et des plus chargées qu'on aperçoive sur les bas-reliefs, n'est tirée, semble-t-il, que par le seul cheval de gauche, celui de droite étant hors brancards. La chose était possible, grâce à la bricole, et ce détail met en relief la supériorité de l'organe de traction chinois sur le collier de gorge antique.”

Toutes ces constatations, observations et déductions sont intéressantes, mais auraient gagné, je crois, à être entourées de plus de réserves. L'interprétation des dessins gravés sur les dalles des Han prête souvent au doute, et il n'est pas toujours facile de dire si un cheval est ou n'est pas hors brancards, ou si les attelages sont à deux, trois ou quatre brancards. En particulier les figures 201 et 203 de M. L. des N., qui sont empruntées au registre supérieur de la fig. 45 de la *Mission archéologique* de Chavannes, ne me paraissent autoriser aucune conclusion positive. J'inclinerais à donner plus d'importance à un dessin dont M. L. des N. ne dit rien et qui est la figure 1232 de Chavannes. On voit là, sur le registre inférieur, un quadriges de face; les deux chevaux du centre sont placés de front bien sagement, mais les deux chevaux placés sur les côtés caracolent, la tête vers l'extérieur. Il y aurait là, semble-t-il, un indice que les deux chevaux du centre sont dans des brancards et que les deux chevaux des côtés sont libres; mais j'hésite à admettre qu'ils ne jouent aucun rôle dans la traction.

Les textes et les bas-reliefs posent une autre question dont M. L. des N. ne parle pas, et qu'il serait intéressant d'élucider. Les textes du *Che king*, qui valent pour la première moitié du

premier millénaire avant notre ère, parlent souvent de „quadriges” (駟 *sseu*) et à plusieurs reprises spécifient que le cocher en tient en mains les „six rênes” (六轡 *lieou-p'ei*)<sup>1</sup>). Comme l'antiquité chinoise n'a pas connu les rênes bifurquées, quatre chevaux supposent en principe huit rênes; pourquoi les textes n'en mentionnent-ils jamais que six? A première vue, on pourrait chercher là un argument en faveur de l'opinion de M. L. des N., selon qui un des chevaux du quadriges ne figurait „que pour le remplacement ou la montre”. Je ne crois pas que tel soit le cas. Legge (*Chin. Classics*, III, 192), adoptant l'opinion des commentateurs chinois, écrit en note: „With a team of 4 horses, there were of course 8 reins, but the two inner reins of the outsiders were somehow attached to the carriage; so that the driver held only 6 in his hand”. L'opinion des commentateurs chinois me paraît avoir grandes chances d'être juste. Les règles mêmes de symétrie qui dominent la civilisation chinoise rendent peu vraisemblable *a priori* que le rôle des deux chevaux de côté n'ait pas été le même. Ce sont les deux brancardiers qui avaient mission de faire tourner le char, et de toute façon leur rôle était le principal pour la traction comme pour la gouverne; il y avait deux rênes pour chacun d'eux dans la main du cocher. Quant aux deux chevaux de côté, ou bien il n'y avait qu'une rêne extérieure pour chacun d'eux, ou bien il y avait deux rênes pour chacun, mais dont l'une était fixée, comme l'admettent les commentateurs chinois, à un point du char. J'ajouterai que le système de conduite à six rênes, certain pour les quadriges de 1000—500 av. J.-C., n'était peut-être plus appliqué ou bien compris du temps des seconds Han, au début de notre ère. En effet, sur la figure 45 de Chavannes, l'estampage met nettement sept rênes aux mains du cocher. Est-ce faute du graveur? Peut-être,

1) Les textes sont faciles à réunir en se reportant aux index de Legge, ou encore au *T'ou chou tsi tch'eng*, sect. *K'ao-kong-tien*, ch. 241.

mais j'incline plutôt à admettre qu'il y avait une huitième rêne aujourd'hui effacée dans l'espace un peu trop large qui reste libre entre la troisième et la quatrième rêne à compter du bas, et que par suite, contrairement à l'usage des Tcheou, le graveur des Han mettait dans la main du cocher huit rênes pour les quatre chevaux.

Ces brèves remarques indiquent suffisamment l'intérêt et l'importance des questions étudiées dans le volume de M. L. des N. Grâce à lui, certaines solutions peuvent être considérées comme acquises dès à présent; dans d'autres cas, nous voyons mieux, après avoir lu son livre, comment les problèmes se posent. Même si l'avenir ne doit pas consacrer toutes ses conclusions, c'est en partant d'elles et en les soumettant à l'épreuve des textes et des monuments que nous arriverons peut-être à voir clair dans l'histoire de l'attelage des animaux domestiques en Chine et à déterminer en ce domaine ce que la Chine a reçu, ce qu'elle a inventé, ce qu'elle a donné, et à quelle dates les transformations se sont effectuées.

P. Pelliot.

*The George Eumorfopoulos Collection Catalogue of the Chinese, Korean and Persian Pottery and Porcelain*, par R. L. HOBSON, tome I, allant des Tcheou à la fin des T'ang, Londres, Ernest Benn, 1925, in-folio, xxvii + 66 pages, et 75 planches, dont 25 en couleurs. Prix de souscription: £ 12. 12 sh.

La plus belle collection de céramique chinoise qu'un particulier ait jamais réunie, somptueusement publiée par le meilleur connaisseur de cette céramique, tel est le régal que la maison Ernest Benn met à la disposition du public curieux ou savant. Bien des pièces en avaient déjà paru, par les soins de M. Hobson, dans le *Burlington Magazine*, et beaucoup de nous devaient à l'hospitalité si courtoise de Sir George Eumorfopoulos d'avoir pu admirer les originaux dans les vitrines et sur les étagères de son hôtel de Londres;